

Services aux Autochtones Canada – PLAN D’ACTION DÉTAILLÉ

concernant les recommandations du Rapport 3 – Accès à une eau potable salubre dans les collectivités des Premières Nations – Services aux Autochtones Canada des rapports 1 à 5 de la vérificatrice générale du Canada pour 2021

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description des résultats finaux attendus	Date d’achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (nom, titre du poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (pour l’usage du Comité seulement)
1	<p>3.40 Services aux Autochtones Canada devrait collaborer avec les collectivités des Premières Nations pour renforcer les efforts déployés en vue de mettre fin à tous les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable et de prévenir la diffusion de nouveaux avis.</p>	<p><i>Dans l’Énoncé économique de l’automne de 2020, le gouvernement du Canada s’est engagé à affecter des fonds supplémentaires de 309 millions de dollars pour continuer les travaux visant à lever le plus rapidement possible tous les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable qui demeurent en vigueur. Services aux Autochtones Canada continuera de travailler activement avec les Premières Nations pour résoudre les problèmes d’eau potable, notamment en évaluant l’incidence de la pandémie de COVID-19 sur les échéanciers et en appuyant l’avancement des projets d’une manière qui respecte les mesures de santé publique. Ces travaux s’inscrivent dans la continuité de la stratégie en cours visant à lever tous les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable touchant des systèmes publics dans les réserves.</i></p> <p><i>Services aux Autochtones Canada continuera d’aider les Premières Nations à lever les avis à court terme avant qu’ils ne deviennent des avis à long terme au moyen d’investissements durables, à élargir les réseaux de distribution, à renforcer la capacité des opérateurs locaux d’approvisionnement en eau et à s’assurer qu’ils demeurent sur place, et à appuyer la surveillance et les contrôles réguliers.</i></p> <p><i>Services aux Autochtones Canada continuera de préconiser le maintien du financement des programmes auprès des organismes centraux afin d’assurer un soutien continu des services d’approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les Premières Nations, dans le but d’obtenir un financement stable à long terme.</i></p>	<p>Tous les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable en vigueur sur les réseaux publics dans les réserves depuis novembre 2015 sont résolus.</p>	<p>Exercice 2023-2024, en fonction de l’avancement des projets et des mesures de santé et de sécurité liées à la pandémie de COVID-19.</p>	<p>1.1. Dans le cadre du Plan d’action pour les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable, SAC travaillera avec les Premières Nations pour investir 309 millions de dollars dans des projets visant à régler tous les avis restants sur les réseaux publics dans les réserves (<u>achèvement prévu : mars 2022</u>).</p> <p>1.2. Dans le cadre du Plan d’action pour les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable, SAC travaillera avec les Premières Nations pour investir les fonds du programme de l’année à venir qui pourraient être obtenus dans des projets visant à traiter tous les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable restants sur les réseaux publics dans les réserves (<u>en cours, en fonction de l’avancement des projets et des mesures de santé et de sécurité liées à la pandémie de COVID-19</u>).</p> <p>1.3. Dans le cadre du Plan d’action pour les avis à long terme sur la qualité de l’eau potable, SAC continuera à suivre les avis à court terme sur la qualité de l’eau potable et à aider les Premières Nations à traiter ces avis avant qu’ils ne deviennent des avis à long terme (<u>en cours</u>).</p> <p>1.4. En collaboration avec les Premières Nations, les nouveaux investissements de F et E du budget de 2019 (605,6 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2020-2021, et 184,9 millions de dollars par an en financement permanent) et de l’Énoncé économique de l’automne 2020 (616,3 millions de dollars sur six ans, et 114,1 millions de dollars par an par la suite) serviront à stabiliser le financement des Premières Nations, du Programme de formation itinérante et d’autres initiatives régionales, notamment par l’établissement d’accords de financement pluriannuels pour renforcer les programmes de soutien (<u>achèvement prévu : juillet 2021</u>).</p> <p>1.5. En collaboration avec les Premières Nations, SAC soutiendra l’amélioration des salaires des</p>	<p>Nom : Christiane Fox</p> <p>Poste : Sous-ministre, Services aux Autochtones Canada</p> <p>Tél. : 819-956-5523</p> <p>Courriel : christiane.fox@canada.ca</p>	

					<p>opérateurs par une meilleure communication des fourchettes salariales types, et encouragera les Premières Nations à allouer une partie de leur financement accru de F et E à l'amélioration du maintien en poste des opérateurs (<u>achèvement prévu : mars 2022</u>).</p> <p>1.6. SAC travaille avec les Premières Nations pour veiller à ce que les programmes de surveillance continuent d'assurer une vérification finale de la salubrité globale de l'eau potable au robinet, dans les réseaux publics et semi-publics d'approvisionnement en eau, ainsi que dans les citernes et les puits individuels au sein des collectivités des Premières Nations (<u>en cours</u>).</p> <p>1.7. SAC continuera à rechercher des possibilités d'obtenir un financement stable à long terme pour l'eau et les eaux usées afin d'assurer un soutien continu au-delà des 553,4 millions de dollars de financement pour l'exercice 2021-2022 engagés dans l'énoncé économique de l'automne 2020 (<u>en cours</u>).</p>		
2	<p>3.54 : Services aux Autochtones Canada, en collaboration avec les collectivités des Premières Nations, devrait mettre en œuvre des solutions à long terme pour garantir que les réseaux d'alimentation en eau dans ces collectivités leur donnent un accès continu à une eau potable salubre.</p>	<p><i>En collaboration avec les Premières Nations, Services aux Autochtones Canada continuera d'appuyer les mesures à long terme visant à assurer l'accès continu des Premières Nations à de l'eau potable.</i></p>	<p>Des solutions à long terme sont en place pour assurer un accès durable à l'eau potable dans toutes les Premières Nations touchées par un avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans un réseau public depuis 2015.</p>	EF 2025-2026	<p>2.1 SAC continuera à travailler avec les Premières Nations pour mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins en eau à long terme de toutes les collectivités touchées par les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable depuis 2015 (<u>achèvement prévu : mars 2026</u>).</p> <p>2.2 SAC continuera à chercher des possibilités d'obtenir un financement stable à long terme pour l'eau et les eaux usées afin d'assurer un soutien continu au-delà des 553,4 millions de dollars de financement pour l'exercice 2021-2022 engagés dans l'énoncé économique de l'automne 2020 (se reporter au point 1.7) (<u>en cours</u>).</p> <p>2.3 En collaboration avec les Premières Nations, les nouveaux investissements de F et E du budget de 2019 (605,6 millions de dollars sur quatre ans, à partir de 2020-2021, et 184,9 millions de dollars par an de manière continue) et de l'Énoncé économique de l'automne 2020 (616,3 millions de dollars sur six ans, et 114,1 millions de dollars par an par la suite) serviront à stabiliser le financement des Premières Nations, du Programme de formation itinérante et d'autres initiatives régionales, notamment par l'établissement d'accords de financement pluriannuels pour renforcer les</p>		
		<p><i>Services aux Autochtones Canada continuera de travailler avec les organismes centraux pour sécuriser un financement stable à long terme afin de permettre la réalisation de ces projets et de répondre aux besoins à long terme des collectivités.</i></p>					

	<p><i>Services aux Autochtones Canada continuera d'appuyer la formation et le maintien sur place des opérateurs et travaillera en collaboration avec des partenaires à accroître le renforcement des capacités et le soutien des opérateurs pour les Premières Nations. Le Ministère continuera d'offrir un soutien direct aux opérateurs dans le cadre du Programme de formation itinérante.</i></p>	<p><i>La levée des avis à long terme sur la qualité de l'eau potable n'est qu'une des facettes pour assurer un accès durable à de l'eau potable. Services aux Autochtones Canada continuera d'appuyer les processus de mobilisation menés par les Premières Nations dans le cadre de l'examen de l'actuelle Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations de 2013 dans le but de rédiger de nouvelles lois sur l'eau acceptées par le gouvernement et les Premières Nations, ainsi qu'une stratégie à long terme élaborée conjointement pour assurer la durabilité des réseaux d'eau potable.</i></p>			<p>programmes de soutien (<i>se reporter au point 1.4</i>) (<u>achèvement prévu : juillet 2021</u>).</p> <p>2.4 SAC travaillera avec les partenaires des Premières Nations pour continuer à soutenir les initiatives de renforcement des capacités et de formation des opérateurs, telles que les centres régionaux de traitement de l'eau et des eaux usées, et soutiendra les initiatives nouvelles ou élargies dirigées par les Premières Nations, comme les associations régionales d'opérateurs et les programmes de formation (<u>en cours</u>).</p> <p>2.5 SAC continuera à soutenir le processus de mobilisation dirigé par l'APN pour l'examen de la <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations</i> de 2013. La série actuelle d'événements de mobilisation dirigés par l'APN avec les Premières Nations s'est achevée à la fin du mois de mars 2021. Un autre cycle d'événements de mobilisation dirigé par l'APN est prévu pour l'exercice 2021-2022 (<u>achèvement prévu : mars 2022</u>).</p> <p>2.6 SAC établira en collaboration un cadre législatif par l'intermédiaire d'un groupe de travail mixte. L'approbation de la loi est nécessaire pour permettre le développement d'un cadre réglementaire (<u>achèvement prévu : décembre 2022</u>).</p> <p>2.7 SAC continuera à soutenir le processus de mobilisation mené par l'APN pour l'élaboration en collaboration d'une stratégie à long terme pour s'assurer de la durabilité des réseaux d'eau potable. La série actuelle d'événements de mobilisation dirigés par l'APN avec les Premières Nations s'est achevée à la fin du mois de mars 2021, et un soutien supplémentaire sera fourni en 2021-2022 à mesure que le processus de mobilisation dirigé par l'APN se poursuivra (<u>achèvement prévu : mars 2022</u>).</p> <p>2.8 SAC soutiendra l'élaboration en collaboration d'une stratégie à long terme pour l'infrastructure de l'eau potable et des eaux usées (<u>achèvement prévu : hiver 2022-2023</u>).</p>		
--	---	---	--	--	---	--	--

3	<p>3.61 : <i>Services aux Autochtones Canada devrait collaborer avec les Premières Nations pour s'employer à relever et à corriger, de façon proactive, les défaillances sous-jacentes des réseaux d'alimentation en eau afin d'éviter l'émission d'avis récurrents.</i></p>	<p><i>Services aux Autochtones Canada continuera de travailler avec les Premières Nations pour mener une inspection annuelle de la performance des réseaux d'aqueduc et une évaluation de l'état des biens tous les trois ans afin de cerner toute lacune. Nous travaillerons de façon proactive avec les collectivités pour combler ces lacunes et prévenir les avis récurrents.</i></p> <p><i>Grâce au financement annoncé dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne de 2020, Services aux Autochtones Canada augmentera davantage le soutien au fonctionnement et à l'entretien des réseaux d'aqueduc, ce qui permettra aux Premières Nations de mieux entretenir leur infrastructure. Le Ministère continuera d'appuyer la formation et le maintien sur place des opérateurs et travaillera en collaboration avec des partenaires à accroître le renforcement des capacités et le soutien des opérateurs pour les Premières Nations. Nous continuerons d'offrir un soutien direct aux opérateurs dans le cadre du Programme de formation itinérante.</i></p> <p><i>Services aux Autochtones Canada continuera d'appuyer le processus de mobilisation mené par les Premières Nations pour l'élaboration d'une stratégie à long terme visant à veiller à la durabilité des réseaux d'eau potable.</i></p> <p><i>De plus, le Ministère continuera d'appuyer l'élaboration d'une approche de gestion des biens plus globale qui permet de mieux prévoir les besoins futurs d'investissement dans l'infrastructure et d'en tenir compte, tout en participant à la réforme des politiques de fonctionnement et d'entretien.</i></p>	Des mécanismes sont en place pour améliorer la durabilité des systèmes d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.	EF 2022-2023	<p>3.1 SAC continuera à effectuer des inspections pour vérifier le rendement des réseaux d'approvisionnement en eau chaque année et des évaluations de l'état des actifs tous les trois ans, y compris l'extension du processus d'évaluation de l'état des biens étendu afin de mieux soutenir la planification des besoins de F et E et de recapitalisation. Sur la base de ces évaluations, SAC continuera à travailler avec les collectivités pour remédier à toute déficience identifiée, tout en respectant les mesures de santé et de sécurité mises en place par les collectivités pendant la pandémie de COVID-19 (en cours).</p> <p>3.2 SAC a accordé 140 millions de dollars en compléments ponctuels de F et E aux Premières Nations pour l'exercice 2020-2021 (augmentation du financement de F et E dans l'énoncé Économique de l'automne 2020) afin de porter les niveaux de financement à (ou au-delà de) 100 % du financement de la formule. Pour accorder les fonds dans les années à venir, à partir de 2021-2022, SAC élaborera une nouvelle méthodologie de financement du F et E pour mieux refléter les coûts réels de F et E et soutenir la capacité à mettre en œuvre une nouvelle politique de F et E (achèvement prévu : juillet 2021).</p> <p>3.3 SAC travaillera avec les partenaires des Premières Nations pour continuer à soutenir les initiatives de renforcement des capacités et de formation des opérateurs, telles que les centres régionaux de traitement de l'eau et des eaux usées, et soutiendra les initiatives nouvelles ou élargies dirigées par les Premières Nations, comme les associations régionales d'opérateurs et les programmes de formation (se reporter au point 2.4) (en cours).</p> <p>3.4 SAC continuera à soutenir le processus de mobilisation mené par l'APN pour l'élaboration en collaboration d'une stratégie à long terme pour s'assurer de la durabilité des réseaux d'eau potable. La série actuelle d'événements de mobilisation dirigés par l'APN avec les Premières Nations s'est achevée à la fin du mois de mars 2021, et un soutien supplémentaire sera fourni en 2021-2022 à mesure que le processus de mobilisation dirigé par l'APN se poursuivra (se reporter au point 2.7) (achèvement prévu : mars 2022).</p> <p>3.5 SAC soutiendra l'élaboration en collaboration d'une stratégie à long terme pour l'infrastructure</p>	
---	--	---	--	--------------	---	--

					de l'eau potable et des eaux usées (se reporter au point 2.8) (achèvement prévu : hiver 2022-2023). 3.6 SAC continuera à travailler avec les Premières Nations pour faire avancer la réforme de la politique de F et E dans le cadre d'un travail plus large vers une approche de gestion des actifs (achèvement prévu : été 2022).		
4	<p>3.77 : Services aux Autochtones Canada, en consultation avec les Premières Nations, devrait en toute priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déterminer le niveau de financement dont ont besoin les Premières Nations pour assurer le fonctionnement et l'entretien de leurs infrastructures liées à l'eau potable; • modifier la politique et la formule de financement en vigueur afin de verser aux Premières Nations un financement suffisant pour faire fonctionner et entretenir les infrastructures liées à l'eau potable. 	<p>Services aux Autochtones Canada continuera de travailler avec les partenaires des Premières Nations pour veiller à la prestation d'un financement suffisant pour le fonctionnement et l'entretien des réseaux d'eau potable et de traitement des eaux usées, et pour modifier les politiques connexes.</p>	<p>Une nouvelle politique de F et E est élaborée en collaboration avec les Premières Nations.</p>	EF 2022-2023	<p>4.1 SAC a accordé 140 millions de dollars en compléments ponctuels de F et E aux Premières Nations pour l'exercice 2020-2021 (augmentation du financement de F et E dans l'énoncé Économique de l'automne 2020) afin de porter les niveaux de financement à (ou au-delà de) 100 % du financement de la formule. Pour accorder les fonds dans les années à venir, à partir de 2021-2022, SAC élaborera une nouvelle méthodologie de financement du F et E pour mieux refléter les coûts réels de F et E et soutenir la capacité à mettre en œuvre une nouvelle politique de F et E (se reporter au point 3.2) (achèvement prévu : juillet 2021).</p> <p>4.2 SAC continuera à travailler avec les Premières Nations pour faire avancer la réforme de la politique de F et E dans le cadre d'un travail plus large vers une approche de gestion des actifs (se reporter au point 3.6) (achèvement prévu : avril 2023).</p>		
5	<p>3.90 : Services aux Autochtones Canada, de concert avec les Premières Nations, devrait élaborer et mettre en œuvre un régime de réglementation pour la salubrité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.</p>	<p>Services aux Autochtones Canada continuera d'appuyer l'Assemblée des Premières Nations dans son rôle de premier plan dans le processus de mobilisation. Le Ministère continuera de travailler en collaboration et en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations, d'autres Premières Nations et organisations des Premières Nations et d'autres ministères fédéraux afin d'élaborer un cadre législatif qui pourra être déposé au Cabinet. Une fois la nouvelle loi adoptée, des règlements pourront être rédigés.</p>	<p>Un cadre législatif est élaboré et tous les efforts seront faits pour présenter une nouvelle loi qui soutiendra l'approvisionnement en eau potable dans les collectivités des Premières Nations, et qui sera appuyée par ces dernières.</p>	EF 2022-2023	<p>5.1 SAC continuera à soutenir le processus de mobilisation dirigé par l'APN pour l'examen de la <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations</i> de 2013. La série actuelle d'événements de mobilisation dirigés par l'APN avec les Premières Nations s'est achevée à la fin du mois de mars 2021, et un soutien supplémentaire sera fourni en 2021-2022 à mesure que le processus de mobilisation dirigé par l'APN se poursuivra (se reporter au point 2.5) (achèvement prévu : mars 2022).</p> <p>5.2 SAC établira en collaboration un cadre législatif par l'intermédiaire d'un groupe de travail mixte. L'approbation de la loi est nécessaire pour permettre le développement d'un cadre réglementaire (se reporter au point 2.6) (achèvement prévu : Décembre 2022).</p>		